



PROCLAMATION

I, (name of Mayor or designate) of the city of (city name) do hereby proclaim

April 2 as World Autism Awareness Day

WHERE AS:	World Autism Awareness Day will be recognized on April 2 nd , 2021, in Canada thanks to Liberal Senator Jim Munson's Bill S-206, <i>An Act Respecting World Autism Awareness Day</i> ; and
WHERE AS:	Autism Spectrum Disorder (ASD) affects more than 135,000 Ontarians. Autism Spectrum Disorder is now recognized as the most common neurological disorder affecting 1 in every 66 children, as well as their friends, family and community; and
WHERE AS:	ASD is a spectrum disorder, which means it not only manifests itself differently in every individual in whom it appears, but its characteristics will change over the life of each individual as well. A child with ASD will become an adult with ASD; and
WHERE AS:	Autism Ontario (formerly Autism Society Ontario) is the leading source of information and referral on autism and one of the largest collective voices representing the autism community. Since 1973, Autism Ontario has been providing support, information and opportunities for thousands of families across the province; and
WHERE AS:	Autism Ontario is dedicated to increasing public awareness about autism and the day-to-day issues faced by individuals with autism, their families, and the professionals with whom they interact. The association and its chapters share common goals of providing information and education, supporting research, and advocating for programs and services for the autism community; and
THEREFORE:	I (Mayor Name or Designate), do hereby declare April 2 nd as World Autism Awareness Day.

Dated at (municipality), Ontario this 2nd day of April, 2021.

PROCLAMATION

Je, (nom du maire ou de son représentant désigné) de la ville de (nom de la ville), proclame,
par la présente,

le 2 avril Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme

ATTENDU :	Que la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme sera reconnue officiellement au Canada, le 2 avril 2021, grâce au sénateur libéral Jim Munson qui a présenté et fait adopter le projet de loi S-206 instituant la <i>Loi sur la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme</i> ;
ATTENDU :	Que le trouble du spectre de l'autisme affecte plus de 135 000 personnes en Ontario. Qu'il est maintenant admis que le trouble du spectre de l'autisme est le trouble neurologique le plus courant puisqu'il touche un enfant sur 66 ainsi que leurs amis, leurs familles et la collectivité;
ATTENDU :	Que le trouble du spectre de l'autisme (TSA) se manifeste différemment chez chaque personne qu'il touche et que ses caractéristiques se modifieront tout au long de la vie de chacun. Autrement dit, qu'un enfant ayant un TSA deviendra un adulte ayant un TSA;
ATTENDU :	Qu'Autisme Ontario (auparavant Autism Society Ontario) est la principale source d'information et de référence sur l'autisme et l'une des plus importantes voix collectives qui représentent la communauté autiste. Que, depuis 1973, Autisme Ontario fournit un soutien, de l'information et des possibilités à exploiter à des milliers de familles, dans l'ensemble de la province;
ATTENDU :	Qu'Autisme Ontario ne ménage aucun effort pour sensibiliser le public aux troubles du spectre de l'autisme et aux difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontés les personnes autistes elles-mêmes, leurs familles et les professionnels qui interviennent auprès d'elles. Que l'association et ses sections locales partagent des buts communs d'information et d'éducation, de soutien à la recherche et de revendication de programmes et de services pour la communauté autiste.
POUR CES MOTIFS :	Je, (maire de la ville ou son remplaçant désigné), déclare, par la présente, que le 2 avril devient Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

Fait à (nom de la municipalité), Ontario, ce deuxième jour d'avril 2021.